

TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC

DANS UN PROJET DE RESTAURATION

1• LA FICHE D'ÉTAT SANITAIRE

2. LES ÉTUDES PRÉALABLES

LA FICHE D'ÉTAT SANITAIRE



Ref : LUXEMBOURG/CHINY/Romponcelle/16/EM1001



Wallonie



Service public
de Wallonie

La ferme « Belle-vue »
sise rue de la Chavée, 6 à Romponcelle,
commune de Chiny

FICHE D'ETAT SANITAIRE

Coordonnées de la personne de contact :

Madame BRACONNIER
Rue de la Chavée, 6
à 5510 Romponcelle (Jamagne)
Tel : 061/32 95 50
e-mail : Inconnu

Période d'observation : mai 2011

Période de rédaction : mai 2011

ORIGINE DE LA FICHE D'ÉTAT SANITAIRE

- Art. 211 [CWATUPE] : l'obligation de maintenir le bien en bon état
- Art. 212 § 1 [CWATUPE] : la rédaction de la fiche d'état sanitaire

OBJECTIFS GLOBAUX

- Évaluer l'état sanitaire des monuments classés à un moment déterminé
- Hiérarchiser les interventions
- **Permettre une gestion saine, efficace et à long terme des monuments classés.**

OPÉRATION - PILOTE 2010

DEPUIS 2009

L'état sanitaire d'un monument classé est transmis à la Direction de la Restauration au moment de l'introduction de la demande de Certificat de Patrimoine

(Art. 509§ 2 de l'arrêté d'AGW remplaçant les dispositions relatives au certificat de patrimoine)

OPÉRATION - PILOTE 2010

CONSTATS AYANT JUSTIFIÉ L'OPÉRATION - PILOTE

- La fiche arrive à un moment inopportun de la procédure
- Elle est de qualité variable (auteurs de projet différents)
- Elle n'est pas objective (orientée selon les projets du propriétaire et non selon les urgences réelles du bien)
- Elle est de qualité médiocre (perçue comme un « papier administratif »)
- Elle est souvent incomplète

OPÉRATION - PILOTE 2010

ESSAI ET ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DES FICHES EN INTERNE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

- Choix de 5 communes, une par province :
Genappe, Pont-à-Celles, Clavier, Vielsalm, Ciney
- Prise de contact préalable avec les autorités communales (remise d'un dossier complet relatif à la législation patrimoniale)
- Travail préparatoire de recherche en archives
- Rencontre avec les propriétaires et observation de terrain
- Rédaction de la fiche d'état sanitaire
- Remise en main propre des fiches d'état sanitaire aux propriétaires avec explication personnalisée
- Présentation globale des résultats aux autorités communales.

OPÉRATION - PILOTE 2010

ESSAI ET ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DES FICHES EN INTERNE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION

BILAN « RELATIONNEL » DE L'OPÉRATION – PILOTE

- Démarche proactive appréciée par les communes
- Contacts positifs avec les propriétaires
- Meilleure connaissance de l'état des monuments pour la Direction de la restauration



Collaboration Commune • Administration • Propriétaire renforcée

OPÉRATION - PILOTE 2010

ESSAI ET ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DES FICHES EN INTERNE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION

BILAN « TECHNIQUE » DE L'OPÉRATION – PILOTE

- Objectivation des interventions techniques proposées
- Travail plus en accord avec l'état réel du monument
- Aide à l'identification des études préalables
- Accent mis sur la prévention (entretien en bon père de famille et maintenance du patrimoine wallon)
- A long terme, limitation des interventions de restauration lourdes

OPÉRATION - PILOTE 2010

ESSAI ET ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DES FICHES EN INTERNE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION

BILAN « CHIFFRÉ » DE L'OPÉRATION – PILOTE

- 53 fiches d'état sanitaire réalisées
- 23 opérations de maintenance identifiées
- 8 demandes de certificat de patrimoine nécessaires

OPÉRATION - PILOTE 2010

Liste des opérations de maintenance

Province	Commune + n°	Hameau/village	Nom monument	Objet	Nbr
BW	GENAPPE 07	Loupoigne	Orgue de l'église Saint-Jacq-Baulisle	- Entretien de l'instrument	1
Sous-total					1
HT	PONT A CELLES 01	Font à Colles	Presbytère	- Badigeon sur annexe - Traitement contre l'humidité ascensionnelle	2
HT	PONT-A-CELLES 09		Notre-Dame de la Charité	- Travaux ponctuels (remplacement de petits carreaux cassés, rejointoyage en recherche...)	1
Sous-total					3
LG	CLAVIER 01		Borne terre-à-masse	- Consolidation, fixation des deux parties de la borne	1
LG	CLAVIER 01		Borne dite du fond du val	- Redressement, éradication de la mousse, nettoyage	1
LG	CLAVIER 03	Les Avins	La tour de l'église Saint-Martin	- Eradication des végétaux et rejointoyage en recherche de la tour	1
LG	CLAVIER 04	Fair	Pierre au sacrement	- Rejointoyage et comblement des fissures, réparations ponctuelles	1
LG	CLAVIER 07	Ocoquier	Eglise Saint-Remacle	- Eradication des végétaux et rejointoyage en recherche de la tour - Stabilisation et ragréage de la baie Ouest de la tour - Remise en peinture des menuiseries extérieures	3
LG	CLAVIER 09	Saint-Fontaine	Chapelle Notre-Dame	- Evacuation provisoire des eaux, couverture de la cheminée et protection provisoire des vitraux.	1
LG	CLAVIER 15	Ochain	Maison, rue Roi Albert 3	- Pose de joints d'étanchéité dans les châssis - Inspection des conduits de cheminées et suppression des interconnexions entre ces dernières	2
Sous-total					10
LUX	VIELSALM 11	Liomoux	Château forme "Flamang"	Entrée des toitures	1
LUX	VIELSALM 14	Vielsam	Maison rue Général Jacques 14	- Entretien des toitures - Entretien et restauration des châssis	2
Sous-total					3
NR	CINEY 04-05	Haversin	Chapelle Saint-Lambert	- Maintenance intérieure	1
NR	CINEY 06	Haversin	Palais Notre-Dame	- Travaux de conservation et d'entretien	1
NR	CINEY 09b	Haversin	Ferme en colombage	- Entretien du colombage - Interventions sur les encadrements de baies	2
NR	CINEY 14	Cincy	Chapelle Sainte Madolaine	Enlèvement des végétations (corniches...)	1
NR	CINEY 15	Cincy	Maison claustrale	- Travaux de conservation du fournil	1
Sous-total					6
TOTAL MPW					23

OPÉRATION - PILOTE 2010

Liste des certificats de patrimoine

Province	Commune + n°	Hameau/village	Nom monument	Objet	Nbr
BW	GENAPPE 15	Loupoigne	Ferme d'en haut	Restauration globale	1
BW	GENAPPE 18	Loupoigne	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Restauration globale	1
Sous-total					2
HT	PONT-A-CELLES				0
Sous-total					0
LG	CLAVIER 05	Les Avins	L'orgue de l'église Saint-Martin	Restauration globale	1
LG	CLAVIER 14	Ochain	Pompe à eau	Restauration globale	1
LG	CLAVIER 15	Ochain	Maison, rue Roi Albert 3	Restauration des lucarnes	1
LG	CLAVIER 16	Borsu	L'orgue et le jubé de Saint-Martin	Restauration globale de l'orgue et stabilité du jubé	1
Sous-total					4
LUX	VIELSALM 14c	Vielsam	Maison, rue Général Jacques 12	Restauration globale	1
Sous-total					1
NR	CINEY 14	Ciney	Chapelle Sainte-Madeleine	Problème de stabilité (fissures du chœur)	1
Sous-total					1
TOTAL CP					8

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Méthodologie identique à celle de l'opération-pilote

- La prospection commune par commune est essentielle
- Tous les monuments classés de Wallonie sont concernés
- Le travail se fait en amont et indépendamment de toute procédure de certificat de patrimoine

↓
À terme

- Obtention d'un cadastre de l'état de tous les monuments classés
- Renforcement de la prévention
- Possession de meilleurs outils de gestion pour le SPW et les communes

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Nouveau modèle de fiche d'état sanitaire



Réf. : LIEGE/CLAVIER/Ochain/15/FM404

Wallonie
SPW
Service public de Wallonie

**Maison sise rue Roi Albert, 3
à Ochain
commune de Clavier**

FICHE D'ETAT SANITAIRE

Coordonnées de la personne de contact :
Monsieur/ Madame PIERRE DESIVE
(occupants)
Rue Roi Albert, 3 4560 Clavier
Tel : 086/36.40.29
Fax : 003534.60.29
e-mail : pdesive@skynet.be

Période d'observation : août 2011
Période de rédaction : décembre 2011



Réf. : LIEGE/FRENOIS/CHINY/Frenois/10/FM1609

Wallonie
SPW
Service public de Wallonie

**Le lavoir
s/s rue d'Arlon
à Frenols
commune de Chiny**

FICHE D'ETAT SANITAIRE

Coordonnées de la personne de contact :
Administration communale de Chiny
Service de Patrimoine
Rue Neuve, 30 - 6810 Urmagne
Tel : 061/32.50.53
Fax : 061/32.50.68
e-mail : commune@chiny.be

Période d'observation : avril 2011
Période de rédaction : mai 2011

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Création d'un nouveau modèle de fiche d'état sanitaire

La fiche d'état sanitaire devient un outil de prévention et de gestion

L'information est transmise par la Direction de la restauration:

- vers les propriétaires
- vers les communes

La fiche est accompagnée :

- d'un reportage photographique complet (CD)
- d'un dossier de documentation destiné aux propriétaires

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
6. Contacts
7. Informations destinées à l'Administration

1. Introduction

Le classement

Le classement est une mesure de reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un bien. Il s'agit d'une mesure de protection destinée à assurer la conservation du bien afin de permettre sa transmission aux générations futures.

En Région wallonne, le classement porte uniquement sur des biens immobiliers dont l'intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, urbain, technique ou paysager a été reconnu.

Un bien peut être classé comme monument, comme site, comme site archéologique ou comme ensemble architectural. Tous les biens classés comme monument sont concernés par le titre d'Etat sanitaire.

De plus, on se garantit la qualité de l'environnement du bien classé. Une zone de protection peut parfois être créée.

En ce qui concerne le domaine de protection et de conservation, la restauration du bien, si elle s'avère nécessaire, se fait par l'application de dispositifs réglementaires particuliers ainsi qu'il peut paraître en matière de techniques spécifiques qui seront choisies en fonction des qualités propres au bien concerné.

Protection dont bénéficie l'église Saint-Remacle

L'église Saint-Remacle est classée comme monument (ce qui comprend également comme l'intérieur de l'édifice) et y a donc une zone de protection.

L'église est classée en raison de sa valeur artistique, archéologique et historique.

Le classement est du 4 de mai 1939.

Informations historiques générales

Occuler doit probablement son origine à un domaine gallo-romain, le 4 de la grande voie de Tongres à Arlon. A 200 m à l'ouest de l'église, des tombes à inhumation retrouvées dans les ruines d'une villa romaine témoignent sans doute d'un premier site religieux antérieur à la première église. Arden fils de la donation de Sigebert III, le domaine fut très tôt incorporé aux possessions de Stavelot, peut-être dès le milieu du VIII^e siècle, sous l'abbatut de Sigobert, successeur de Remacle, même si le premier texte attestant de cette dépendance est un 4 de 958/959.

Par la suite, Occuler est maintes fois signalé dans les actes officiels de l'abbaye de Stavelot, suite au séquestre des propriétés stavelotaines dans le castrum en 1150 par les troupes de Godofredo, évêque de Montfaucon et de Liège, la paroisse est dirigée en 1170, avec des moines de moure, c'est probablement vers ces mêmes années que se place l'érection de l'église romane actuelle, avec son chevet pourvu de douze niches.

Les fouilles menées par J. Mertens lors de la restauration de 1952-1953 ont révélé les traces de trois occupations antérieures.

Une tombe mérovingienne, un charbonnier, des ossements, ainsi que quelques débris d'objets de bronze ont été trouvés. Cette sépulture mérovingienne est antérieure à une première église incrustée, composée d'une nef à trois vaisseaux et d'une abside semi-circulaire de plan long. Aucune fondation

¹ [Source](#)

Notes rédigées par Dr. MARCOLENGO, Directeur de l'Institut des Services des Monuments et Sites (ISM) - Direction de la Région wallonne, 2011.

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
- 2. Localisation**
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
6. Contacts
7. Informations destinées à l'Administration

2. Localisation/Implantation

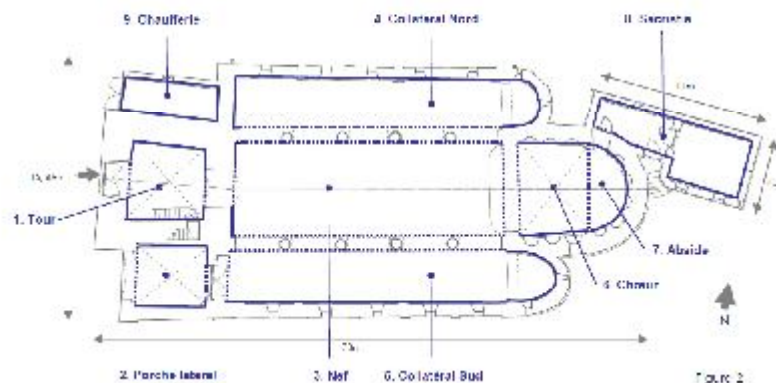


3. Description

3.1. L'église

L'église Saint-Remède de Sfondue (en français) est située au centre du village d'Odeur. Son implantation est légèrement surélevée par rapport à la rue principale et elle est dotée d'un clocher au village.

De plan basilical, l'église est composée de différentes parties: la tour, le porche, le transept, les collatéraux Nord et Sud, le chœur, l'abside, la sacristie et la chaufferie (figure 2).



PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
6. Contacts
7. Informations destinées à l'Administration

3.1.1 Exérieur

1. La tour

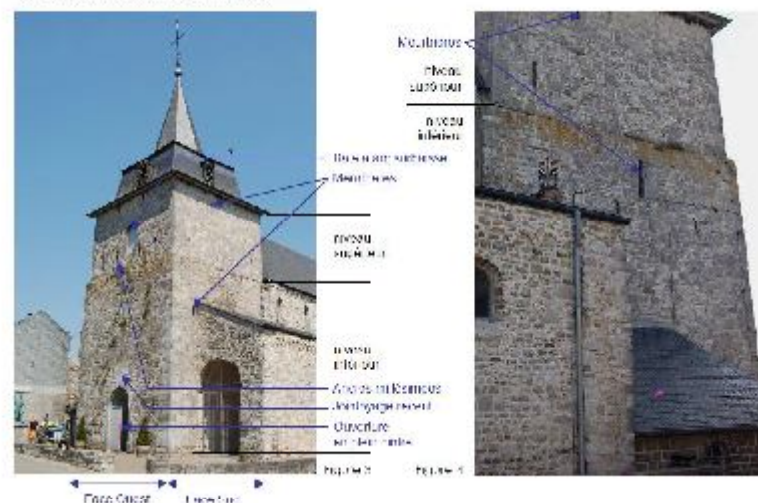
La tour, de forme quadrangulaire, est située à l'est de l'abbatiale. C'est de l'époque dont elle constitue l'avant-corps.

La **maçonnerie** est en moellons de grès et calcaire avec chaînages d'angle. Elle se présente en deux niveaux avec un ressaut.

La face Ouest est percée au niveau inférieur d'une ouverture en plein cintre (figure 3). L'appareil est situé au-dessus de celle-ci par le biais d'un chaînage plus récent et est l'empilement correspondant à l'emplacement de l'ancien fronton triangulaire. Au niveau supérieur, la face Ouest est percée d'une baie à arc surbaissé avec un ajourage à l'échelle. Le niveau supérieur est également percé d'arcades milléimées pour un la dalle de 1814. Enfin, on note la présence de deux arcs d'arcades au sommet de la maçonnerie.

La face Sud est percée de deux arcs verticaux en forme de meurtrières. L'un au niveau inférieur à proximité du porche latéral et l'autre au niveau supérieur, centré dans la maçonnerie (figure 3). Le niveau supérieur comporte deux arcs d'arcades.

La face Nord est également percée de deux arcs verticaux en forme de meurtrières. L'un au niveau inférieur centré vers la droite et l'autre au niveau supérieur tracé vers la gauche (figure 4). Le niveau inférieur est percé d'arcades en ogive élancées tandis que le niveau supérieur comporte une seule arcade droite.



La **charpente** de la tour est principalement ancienne et en chêne. La structure est composée d'une base quadrangulaire mansardée sur laquelle repose une tige hexagonale (figures 5 et 6). Les dates sont inscrites sur l'une des parties de la charpente : 1814, 1922 et 2012.

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

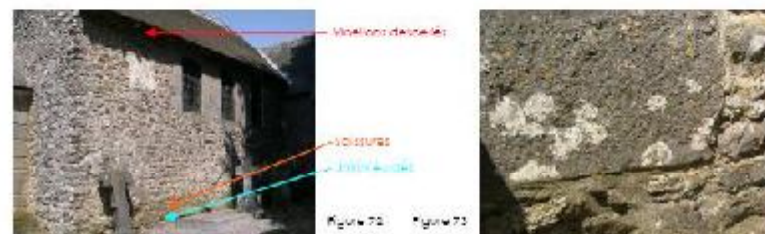
Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
- 4. Analyse sanitaire**
5. Tableau des interventions
6. Contacts
7. Informations destinées à l'Administration

À l'angle Nord-Ouest de la nef, une fissure s'étend sur toute la hauteur du mur et les joints sont évidés, ce qui entraîne un manque de cohésion de la maçonnerie (figure 70). Enfin, le pied du mur est recouvert de salissures de terre et les joints sont également évidés. Ces dégradations sont dues aux éclaboussures des eaux de pluie.



À ce niveau du mur gouttereau Sud présente quelques dégradations (figure 72). Certains maillons de la tête de maçonnerie sont décollés. De plus, la maçonnerie est ponctuellement recouverte de lichens blancs et orange (figure 73). Enfin, le pied du mur est recouvert de salissures de terre et certains joints sont évidés, principalement à proximité de la chapelle Sud. Ces dégradations sont dues aux éclaboussures des eaux de pluie.



Le mur pignon Ouest présente plusieurs dégradations (figure 74). Ponctuellement, certaines pierres, principalement situées à l'angle nord-ouest, semblent de composition différente et sont fortement altérées (figure 75). Les maillons du rampant Sud sont en partie décollés. Sur toute la façade, les joints sont fortement évidés. L'absence de joints facilite l'implantation d'arbustes sur la façade. Les pierres sont corrodées. Le mur est également parsemé de lichens blancs. Enfin, on note de nombreuses salissures et des joints évidés au pied de la maçonnerie. Ces dégradations sont dues aux éclaboussures des eaux de pluie.



PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
6. Contacts
7. Informations destinées à l'Administration

5. Tableau des interventions

Le tableau ci-dessous reprend un récapitulatif des interventions à mener sur l'habitation. Les interventions sont classées par priorité (du plus urgent au moins urgent). La dernière colonne guide le propriétaire vers la démarche la plus appropriée pour obtenir l'autorisation administrative adéquate et les subides éventuels.

Le bâtiment est globalement très bien entretenu. Les interventions qui sont préconisées ont pour objectif d'éliminer au plus tôt les quelques dégradations observées afin d'assurer la pérennité du bien et limiter ainsi le coût de travaux plus tardifs et de plus grande ampleur. Ces sont les clés d'une gestion saine, préventive et durable pour le bâtiment.

	Interventions	Démarches à entreprendre
Priorité 1	<ul style="list-style-type: none"> • Les lucarnes sont dans un assez mauvais état de conservation. Il est donc important de procéder à leur restauration à court terme. Dans le même temps, la restauration des chéneaux anciens encore en place (notamment au niveau du pigeon) est à effectuer. • Etant donné le risque d'incendie que les conduits des cheminées (en systèmes séparés), les interconnexions et la suppression des interconnexions éventuelles (par un tubage ou tout autre système) est à effectuer à court terme. 	<p>Pour ces travaux, il y a lieu d'introduire une demande de certificat de patrimoine auprès de la Direction de la restauration du patrimoine à Jambes (CP).</p> <p>Ces travaux pourraient faire l'objet d'un dossier de maintenance du patrimoine wallon (MPW).</p>
Priorité 2	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'assurer l'étanchéité au vent des toits du bâtiment, la réalisation de joints embovés entre les dormants et les ouvrants peut être étudiée. Préalablement, l'avis d'un artisan menuisier spécialisé est nécessaire pour juger de la faisabilité technique de cette intervention. 	<p>Ces travaux pourraient faire l'objet d'un dossier de maintenance du patrimoine wallon (MPW).</p>
Priorité 3	<ul style="list-style-type: none"> • Les ancrages métalliques des tapades doivent être traités contre la rouille et remplis afin de stopper les cascades sur les tapades. • La peinture au crépis du soucoff de la cave avant gâchage étant altérée, le nettoyage et le remis en peinture de ce dernier sont à réaliser. • Les infiltrations d'eau dans la cave éventuelle doivent être surveillées afin de déterminer l'ampleur, la fréquence et l'évolution du problème. • La toiture est actuellement dans un bon état de conservation (à l'exception des lucarnes dont la problématique a déjà été évoquée ci-dessus). Pour préserver la bonne tenue dans le temps de cette dernière, il est primordial de procéder deux fois par an (au printemps et à l'automne) à l'inspection et à l'entretien de la couverture, des gouttières et l'usage de descentes. 	<p>Ces démarches relèvent de l'habitant ou son père de famille (BPF).</p> <p>Un cas d'aggravation des infiltrations d'eau dans la cave, la nécessité d'introduire une demande de certificat de patrimoine pour étudier et résoudre ce problème devra être envisagée (CP).</p>
Priorité 4	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement, la réalisation des canalisations n'est à envisager qu'en cas de nécessité d'utilisation des locaux comme pièce de vie. 	<p>Pour ces travaux, il y aura lieu d'introduire une demande de certificat de patrimoine auprès de la Direction de la restauration du patrimoine à Jambes (CP).</p>

PRIORITÉS INTERVENTIONS PROCÉDURE

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
- 6. Contacts**
7. Informations destinées à l'Administration

6. Contacts

Service public de Wallonie (SPW)

- **Département du patrimoine**
Direction de la restauration du patrimoine
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 Jambas
Tel général : 081/33.21.73
fax : 011/331.74.01

Votre contact : Monsieur Lambert JANNES, architecte en charge du secteur
Tel : 081/33.23.05 - Gsm : 0472/65.04.72
lambert.jannes@spw.wallonie.be

Pour les demandes de maintenance du patrin cline wallon, votre contact :
Madame Christina HERMAN, architecte
Tel : 081/33.21.78 - Gsm : 0477/66.45.93
Christine.herman@spw.wallonie.be

- **Direction extérieure du Luxembourg**
Service des Monuments et Sites
Place Didier 15
5700 Arlon
Tel général : 063/68.20.01
Fax : 063/68.90.44

Votre contact : Madame Marine MCNICOLL, historienne de l'art en charge du secteur
Tel : 063/68.90.02
marine.mcnicoll@spw.wallonie.be

PRISE EN CHARGE PAR LA DIRECTION DE LA RESTAURATION EN 2011

Contenu du modèle

1. Introduction
2. Localisation
3. Description
4. Analyse sanitaire
5. Tableau des interventions
6. Contacts
- 7. Informations destinées à l'Administration**

Etat général du bien

Très bon Bon Moyen Mauvais Très mauvais

• Entretien du bien

Régulier Irrégulier Absent Indéterminé

Remarque :-

• Personne

En place A remplacer Absent

• Références des dossiers²

1992: Dossier d'intervention au niveau du chaufage

Les documents sont consultables aux archives de la Direction de la restauration.

2005: Dossier de protection des vitraux

Les documents sont consultables aux archives de la Direction de la restauration.

• IPM

IPMCK (français) Le patrimoine monumental de Belgique (Volume 21 - Province de Luxembourg, arrondissement de Verviers), Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1995, page 39.

• IPA

Non publié

• Equipe auteur de la fiche d'état sanitaire

Mulhale ASSIL, architecte, Direction de la restauration du patrimoine
Lambert JANNES, architecte, Direction de la restauration du patrimoine

² Les références visent à donner les plus accessibles les références relatives aux interventions et aux protections. Il n'est cependant pas possible de recenser toutes les références existantes.

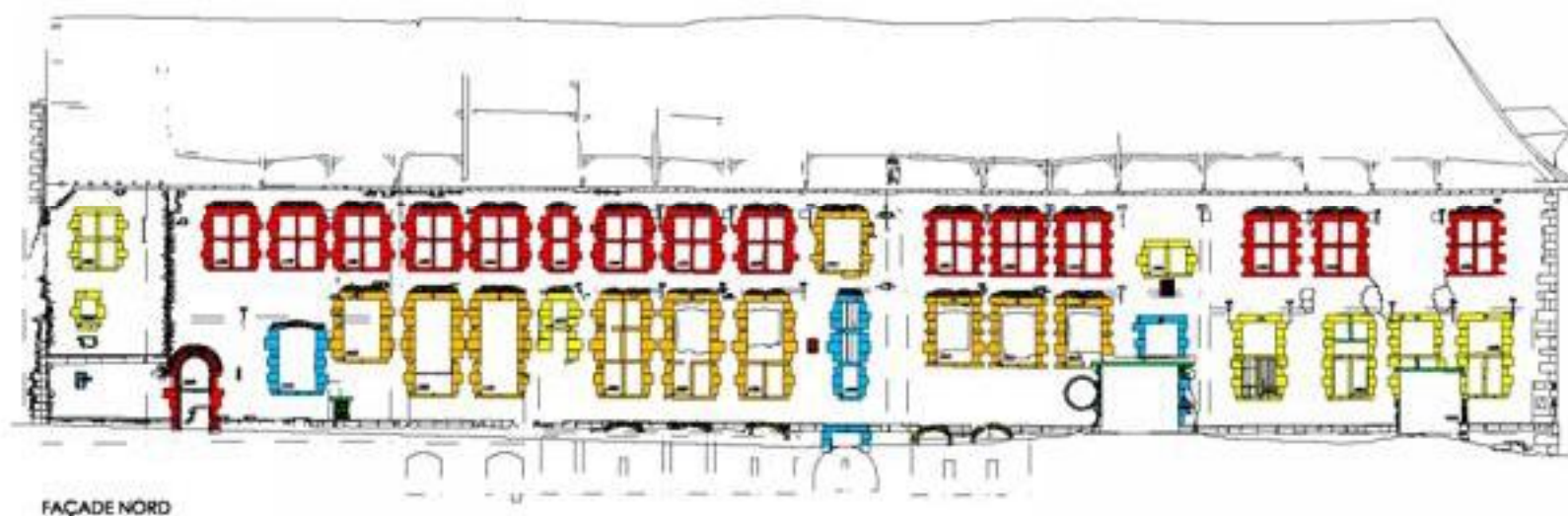
LES ÉTUDES PRÉALABLES

DÉFINITION

ÉTUDES PRÉALABLES =
ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
NÉCESSAIRES À L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE
CONSERVATION OU DE RESTAURATION D'UN
MONUMENT

ÉLÉMENTS DÉTERMINANT LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR DES ÉTUDES PRÉALABLES :

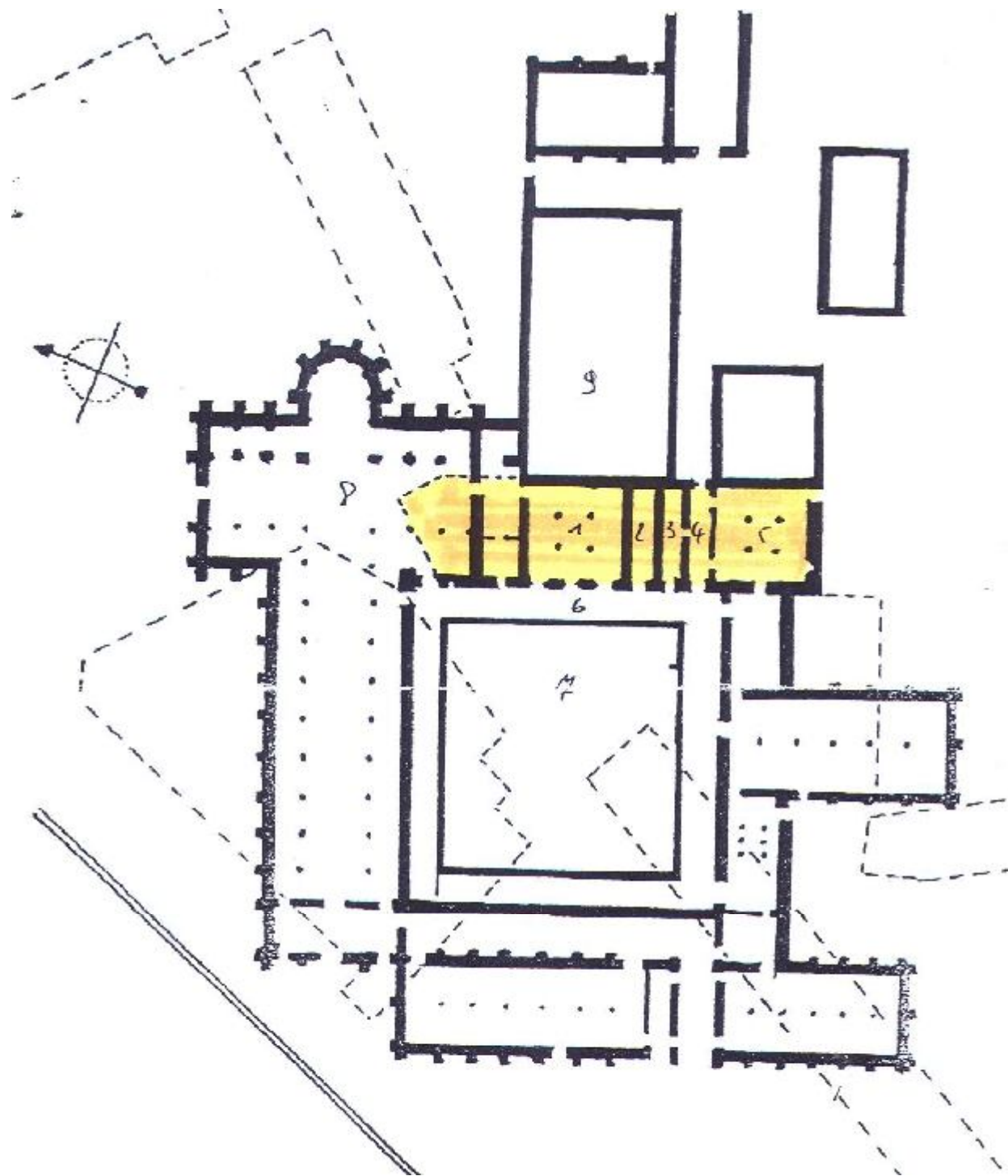
- L'ÉTAT SANITAIRE DU MONUMENT
- LE PROJET EN LUI-MÊME



AILE DE L'ABBESSE • FAÇADE NORD ARCHÉOLOGIE DU BÂTIMENT

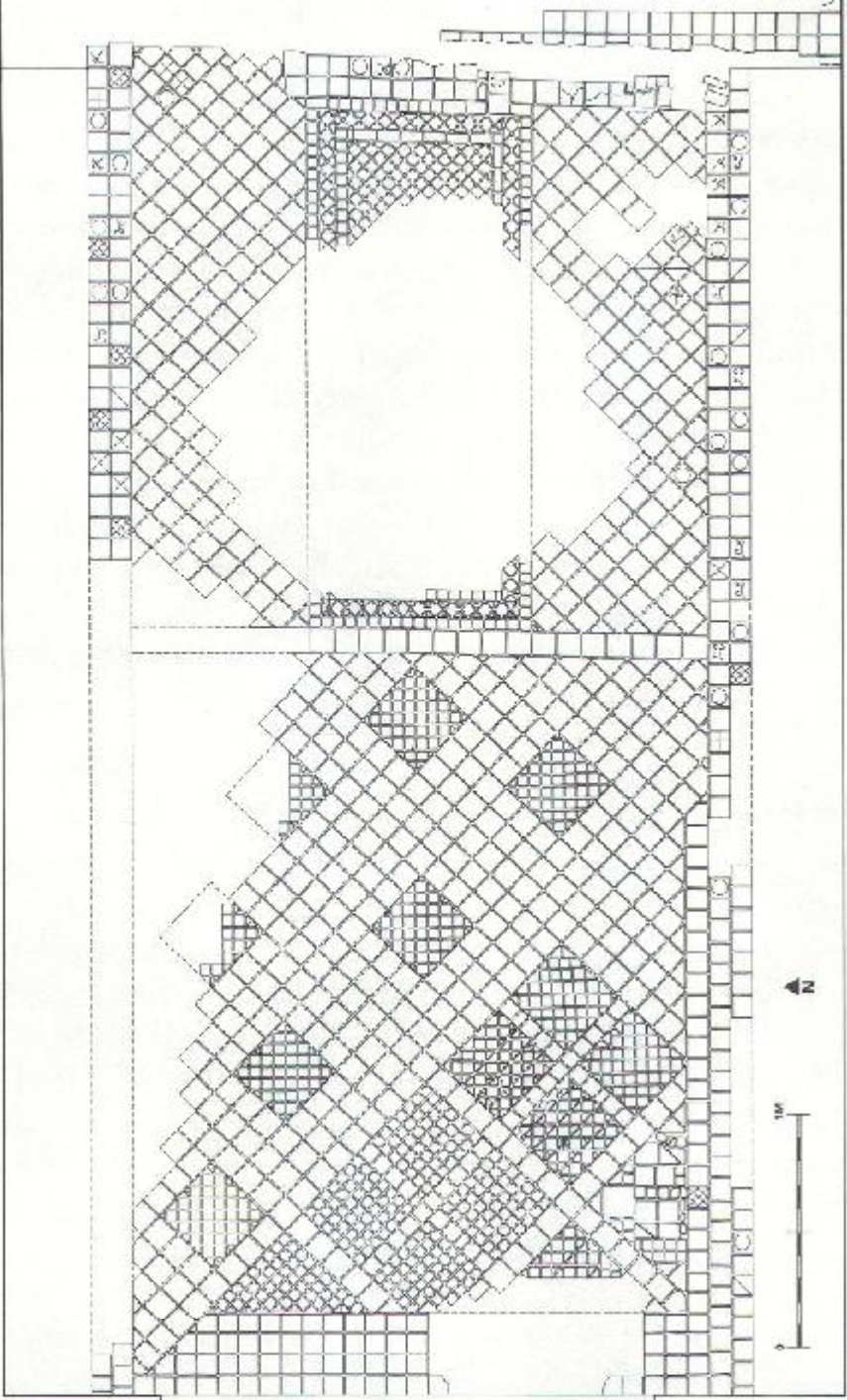


PRÉVOIR DES ÉTUDES PRÉALABLES =
ÉVITER DES DÉCOUVERTES FORTUITES
[INDUISANT DES SURCÔÛTS PARFOIS IMPORTANTS]





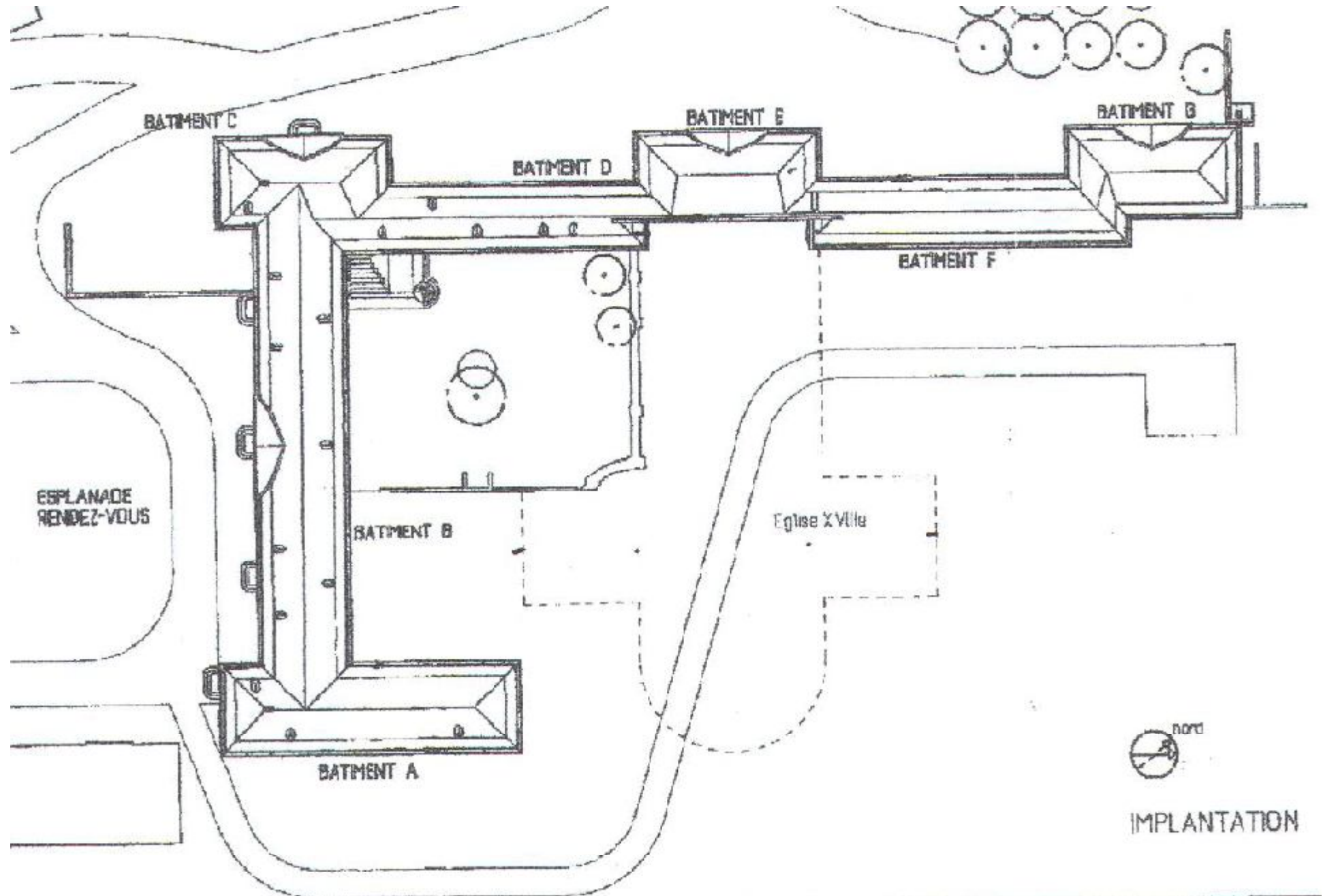








BUT DES ÉTUDES PRÉALABLES =
COMPRENDRE LE MONUMENT, L'ANALYSER,
DÉTERMINER SES PATHOLOGIES ÉVENTUELLES
DE MANIÈRE À FORMULER DES PROPOSITIONS
D'INTERVENTIONS ADÉQUATES ET
RESPECTUEUSES DE SES CARACTÉRISTIQUES







Marchez Concluz Entre Le S^r D^{ny}
Seigneur Abbe du Val St Lambert et
Le S^r Jean Hésil

Les 20^{es} d'oust 1781 Le S^r Hésil, S^rign^r Abbe est
convenu avec Le S^r Jean Hésil qu'au
moien de neuf mille flo: soit une fois
le dernier de vers ~~de vers~~ Luy livrer des
pierres blanches pour l'entree de la piee
de l'Eglise Commencee, y compris les
Croues et les puits sira budes qui termineront
L'ouvrage avec l'ordonnance suivante.
1^o que les dites pierres blanches devront
estre travaillees de vers dernier proprez
sans limes, ou Lignes blanches, n'y aiant
autres defauts, et fonderment en saure
de peins et moules luy donner, et qu'il
devra livrer a la premiere portee des
dites pierres consistant en 10 pieds de
hauteur, par le premier ostee pro-
chain, voir qu'il devra luy livrer
par tierce Les loys, bapemens et pied^s de
pense Les pour qu'on puisse continuer
Les travaux sans faulte. ^{de l'ouvrage} Le 2^o qu'il
2^o qu'il devra ausy refournir Les moules
d'un portee a ~~un portee~~ qu'il livrera
Les dites pierres, et Les dites pierres devront
estre numerotees d'informement et un manoir.
3^o que Le S^r D^{ny} entreprieur devra livrer
Les pierres au Village du Val St Lambert
a ses fraies, portees et des pens, voir qu'il
~~Le S^r D^{ny}~~ n'y aiant rien d'autres que Les
peu pleins et les de charges de dites pierres
qui soient a charges du S^r Abbe.

Leur es









LES ÉTUDES PRÉALABLES SONT **OBLIGATOIRES**
DANS LE CAS DE TRAVAUX ENVISAGÉS SUR
MONUMENT CLASSÉ DONT LE CARACTÈRE
EXCEPTIONNEL EST RECONNU

TYPES D'ÉTUDES PRÉALABLES

1. ÉTUDES HISTORIQUES

RÉUNISSENT LES INFORMATIONS ET ÉTABLISSENT LES
CONSTATS PERMETTANT DE CONNAÎTRE LE BÂTIMENT ET
LES TRANSFORMATIONS AU COURS DES SIÈCLES

2. ÉTUDES TECHNIQUES

PERMETTENT L'EXPERTISE SANITAIRE DU BÂTIMENT

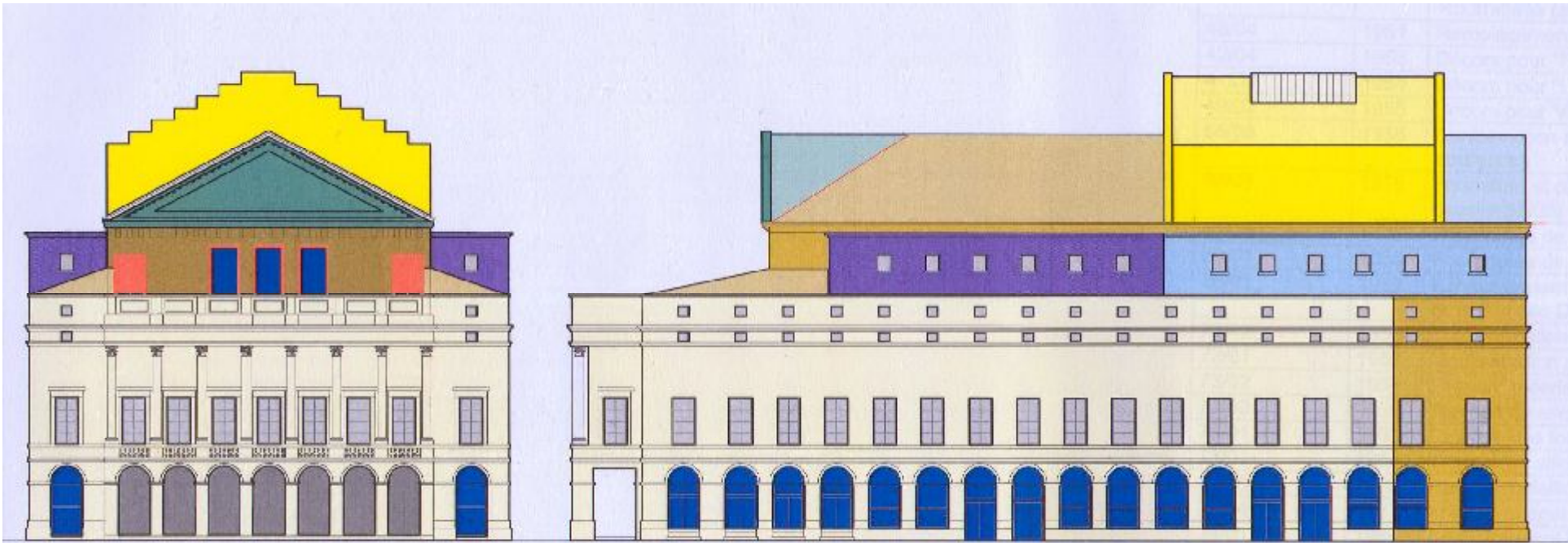
1. ÉTUDES HISTORIQUES

- A. ÉTUDES HISTORIQUES
- B. ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES
- C. ÉTUDES DES TRAITEMENTS DE SURFACES
- D. ÉTUDES DES DÉCORS

A. ÉTUDES HISTORIQUES =

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES,
ARCHIVISTIQUES ET ICONOGRAPHIQUES
(SOURCES DOCUMENTAIRES)

DENDROCHRONOLOGIE



- 1820**
- 1860**
- 1887**
- 1930**
- 1955**
- 1960**
- 1969**
- 1972**

Association momentanée

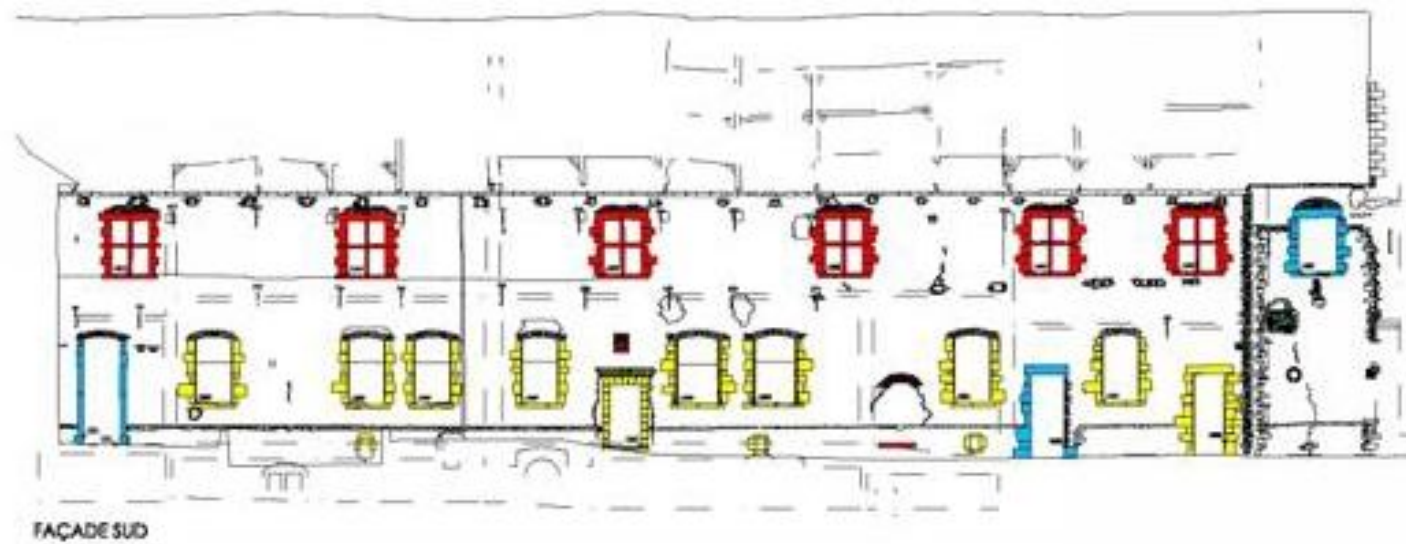
A-2R-C - Architectes Associés - ORIGIN

B. ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES =

INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN SOUS-SOL

ARCHÉOLOGIE DU BÂTIMENT ET LECTURE DU
BÂTIMENT





AILE DE L'ABBESSE • FAÇADE SUD ARCHÉOLOGIE DU BÂTIMENT

C. ÉTUDES DES TRAITEMENTS DE SURFACES =

RECHERCHE, IDENTIFICATION ET DATATION DES
DIFFÉRENTS TYPES DE TRAITEMENTS DE
SURFACES

[ENDUITS, BADIGEONS, ETC.]

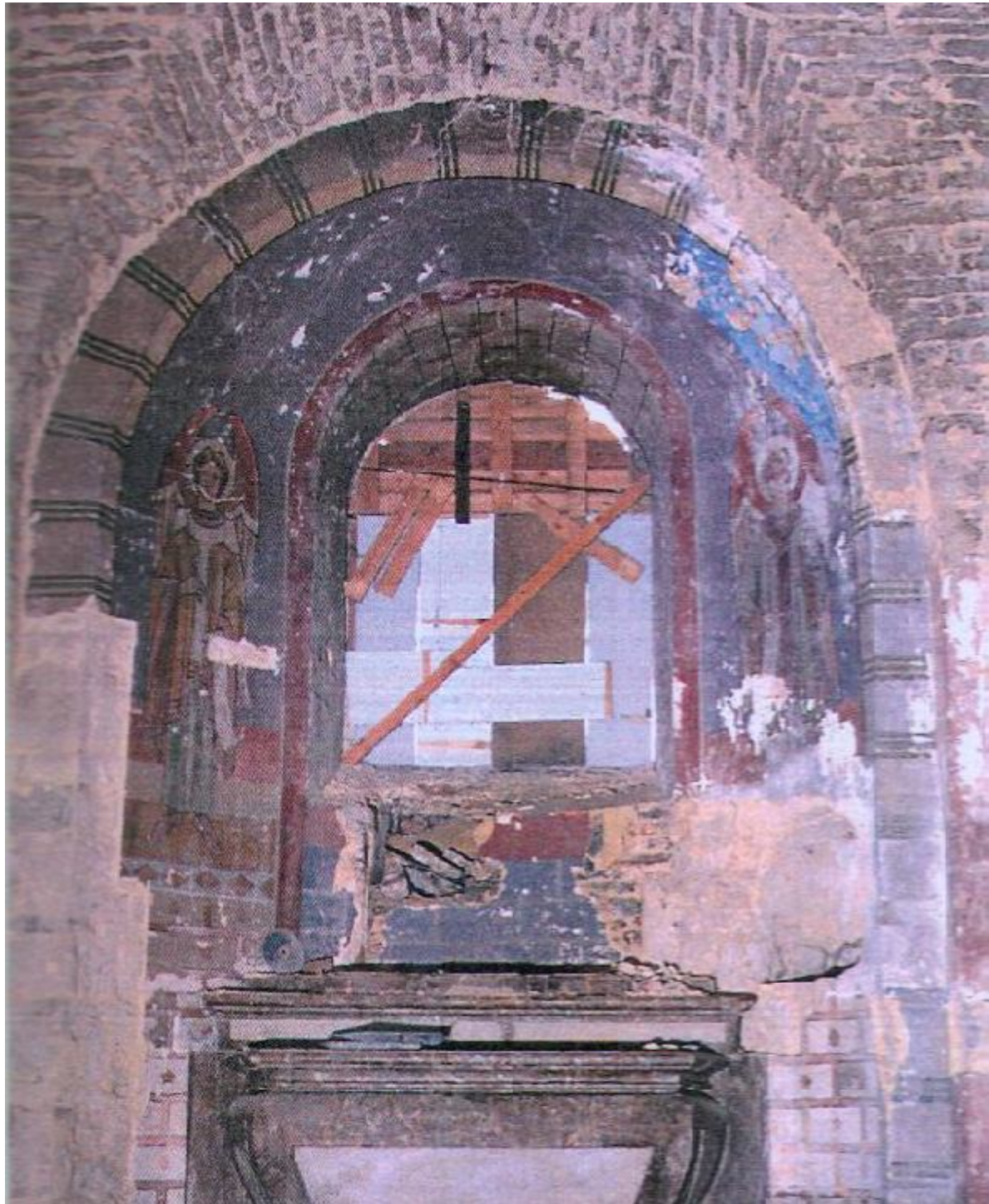
TRAITEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES ET
DE FERRONNERIES



D. ÉTUDES DES DÉCORS =

RECHERCHE, IDENTIFICATION ET DATATION DES
DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCORS INTÉRIEURS
[PEINTURES, PAPIERS PEINTS, STUCS, BAS-
RELIEFS, DORURES, ETC.],
IDENTIFICATION DE LEUR STYLE

ANALYSE EN LABORATOIRE DES DIFFÉRENTS
COMPOSANTS DES PRODUITS UTILISÉS
[PIGMENTS, LIANTS, ETC.]



2. ÉTUDES TECHNIQUES

- A. ÉTUDES SANITAIRES
- B. ÉTUDES DE STABILITÉ
- C. ÉTUDES LITHOLOGIQUES
- D. ÉTUDES PHYSICO-CHIMIQUES

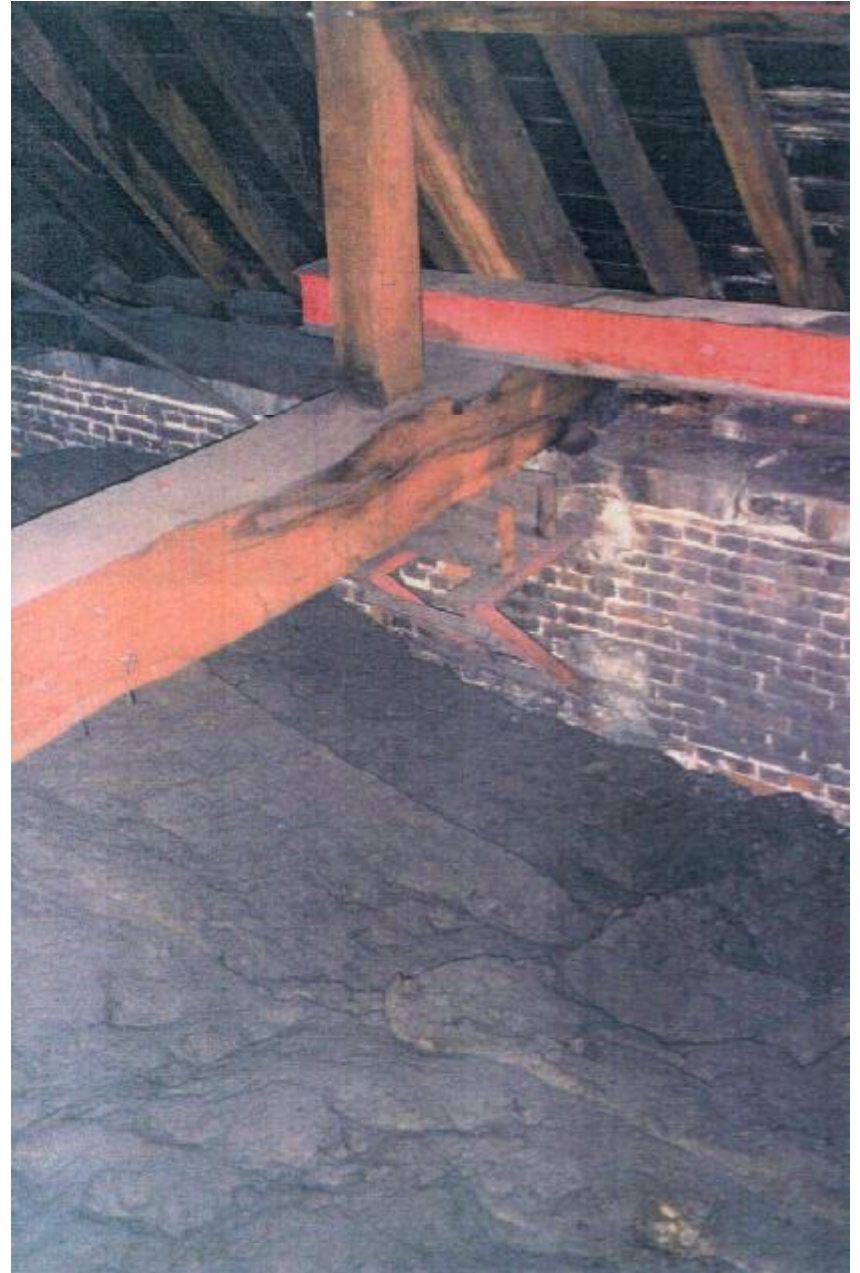
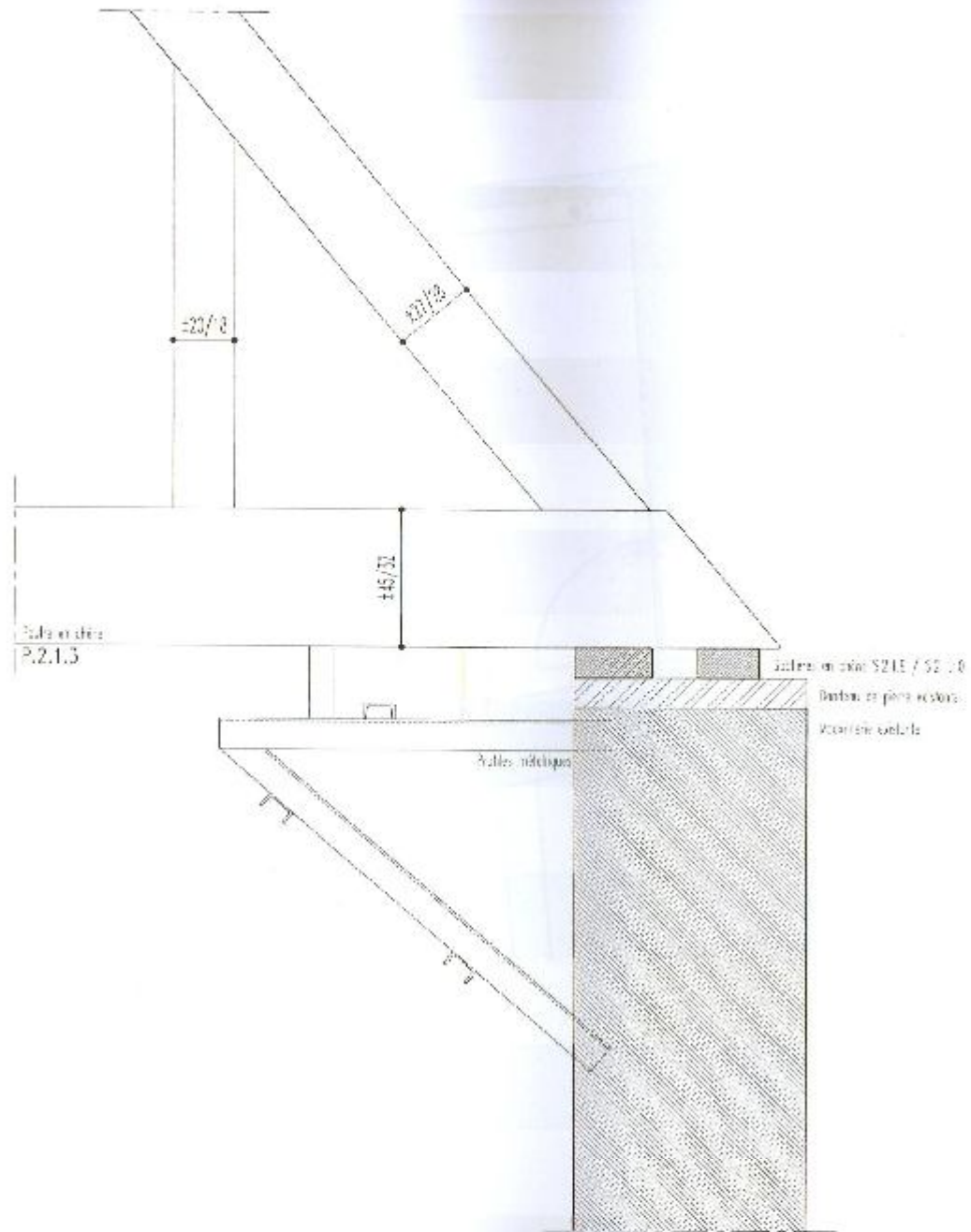
A. ÉTUDES SANITAIRES =

ÉTUDES PHYTOSANITAIRES : ÉTUDES SANITAIRES
DE BOIS, CHARPENTES ET ÉLÉMENTS DE
MENUISERIES, IDENTIFICATION DES MALADIES
[ÉTUDES MYCOLOGIQUES ET ENTOMOLOGIQUES]
ET LEUR TRAITEMENT

ÉTUDES THERMO-HYGROMÉTRIQUES

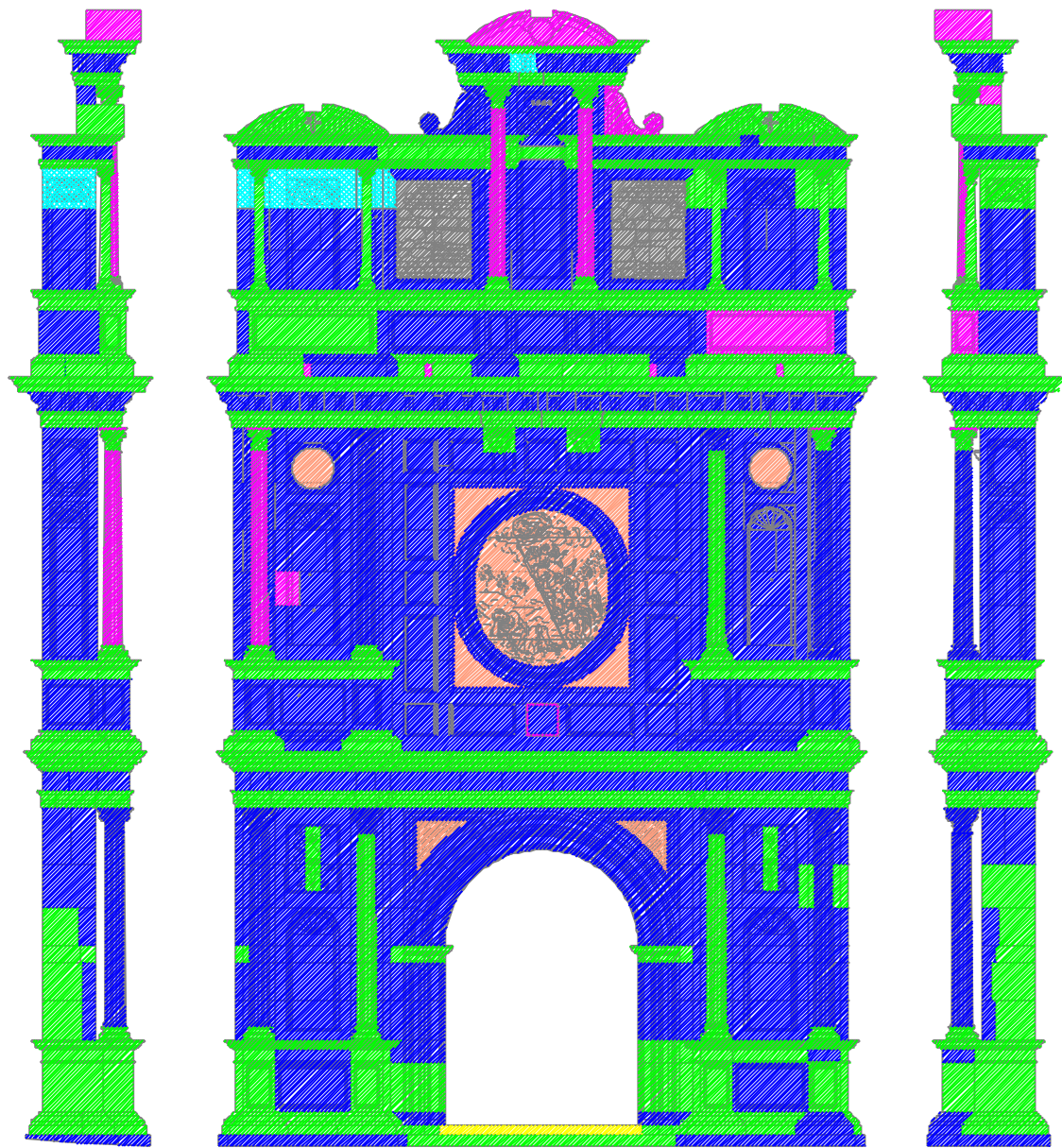
B. ÉTUDES DE STABILITÉ =

ÉTUDES RELEVANT DE CONSTATS DE DÉSORDRES
STRUCTURELS PERCEPTIBLES



C. ÉTUDES LITHOLOGIQUES =

ÉTUDES IDENTIFIANT LES MATÉRIAUX PIERREUX,
LEUR ORIGINE, LEURS MALADIES
PROPOSITIONS DE TRAITEMENTS
PROPOSITIONS ÉVENTUELLES DE REMPLACEMENT
PAR UN AUTRE TYPE DE MATÉRIAU PIERREUX



Calcaire de Meuse



Petit Granit



Tuffeau



Calcaire de Vinalmont



Matériaux pierreux Divers



Calcaire de Longpré

D. ÉTUDES PHYSICO-CHIMIQUES =

ÉTUDES IDENTIFIANT LA STRUCTURE ET LA
COMPOSITION DE MATÉRIAUX CONSTITUTIFS

ÉTUDES IDENTIFIANT LA STRUCTURE ET LA
NATURE DE PRODUITS D'ALTÉRATION

ÉTUDES VÉRIFIANT LA COMPATIBILITÉ DE
PRODUITS DE TRAITEMENT



PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE DES ÉTUDES PRÉALABLES

CADRE LÉGAL :
PROCÉDURE DE CERTIFICAT DE PATRIMOINE

CADRE LÉGAL :
PROCÉDURE DE CERTIFICAT DE PATRIMOINE

LES ÉTUDES PRÉALABLES SONT DÉTERMINÉES
LORS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE CERTIFICAT
DE PATRIMOINE, PAR LE COMITÉ
D'ACCOMPAGNEMENT, EN FONCTION DE LA
NATURE DU PROJET, DE L'ÉTAT SANITAIRE DU
BIEN ET SUR BASE DE LA FICHE D'ÉTAT SANITAIRE
DÉJÀ ÉTABLIE.

DEMANDE D'ÉTUDE PRÉALABLE

ÉTABLISSEMENT D'UN DESCRIPTIF OU D'UN
CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES DÉTERMINANT
AVEC PRÉCISION L'OBJET DE L'ÉTUDE PRÉALABLE
DEMANDÉE.

COMPOSITION DU DOSSIER

- A. LOCALISATION DES INVESTIGATIONS SUR PLANS
- B. DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS, DES SONDAGES, PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES
- C. DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES ILLUSTRANT LES CONSTATS ET LES RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS
- D. DESCRIPTION DES MÉTHODES, TECHNIQUES ET PRODUITS À METTRE EN ŒUVRE
- E. CONSEILS, RECOMMANDATIONS, CONCLUSIONS

EN PLUS, DANS LE CAS D'ÉTUDES PRÉALABLES
PORTANT SUR DES DÉCORS PEINTS OU DES
TRAITEMENTS DE SURFACE :

F. IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES COUCHES
PICTORALES SUCCESSIVES [TEINTE ORIGINELLE
ET SURPEINTS]

G. RÉFÉRENCES CHROMATIQUES SUR PALETTE NCS

H. HYPOTHÈSES DE RECONSTITUTIONS
CHROMATIQUES



- DÉLAIS
- RESPECT DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS DE SERVICE
- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR L'AUTEUR DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

SUBSIDES

LE TAUX DE SUBVENTION DES ÉTUDES
PRÉALABLES EST CALCULÉ COMME CELUI DES
TRAVAUX DE RESTAURATION
[60 % SUR MONUMENT CLASSÉ]
[90 % SUR MONUMENT CLASSÉ EXCEPTIONNEL].

**CONSTATS EFFECTUÉS À PARTIR
DES ÉTUDES PRÉALABLES
SUBSIDIÉES PAR LE SPW**

CLASSEMENT DES TYPES D'ÉTUDES PRÉALABLES PAR NOMBRE DE DEMANDES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

COMMENTAIRES

1. **ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES**
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. **ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES**

LA CONNAISSANCE HISTORIQUE D'UN MONUMENT EST
INDISPENSABLE.

TOUTEFOIS, L'ÉTAT SANITAIRE RESTE LE PREMIER SUJET
D'INQUIETUDE DES PROPRIÉTAIRES.



COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

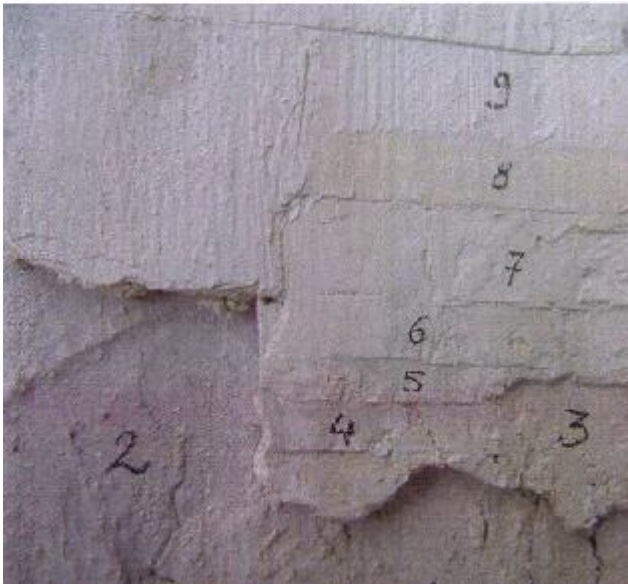
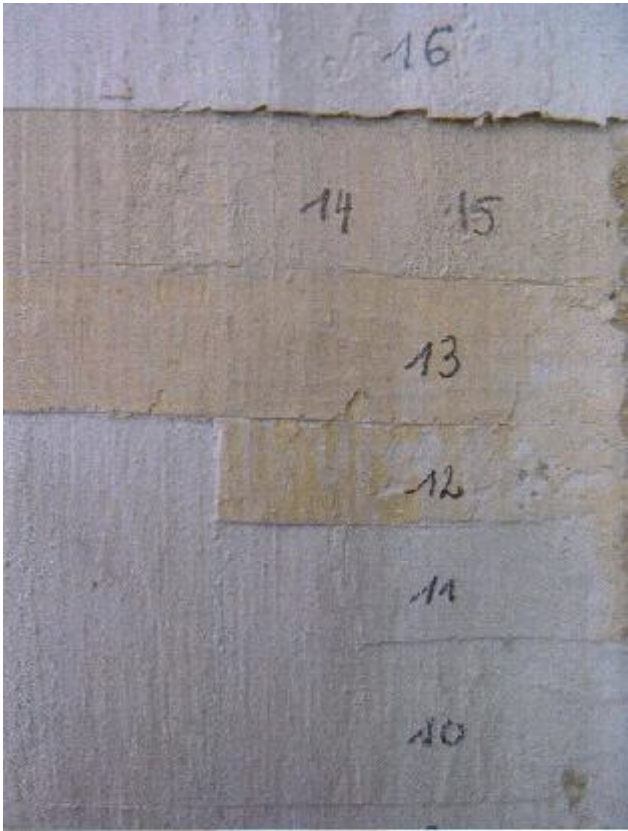
INTÉRÊT RELATIVEMENT NOUVEAU !
QUESTION RÉCURRENTÉ !



COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

INTÉRÊT RELATIVEMENT NOUVEAU !
QUESTION RÉCURRENTÉ !

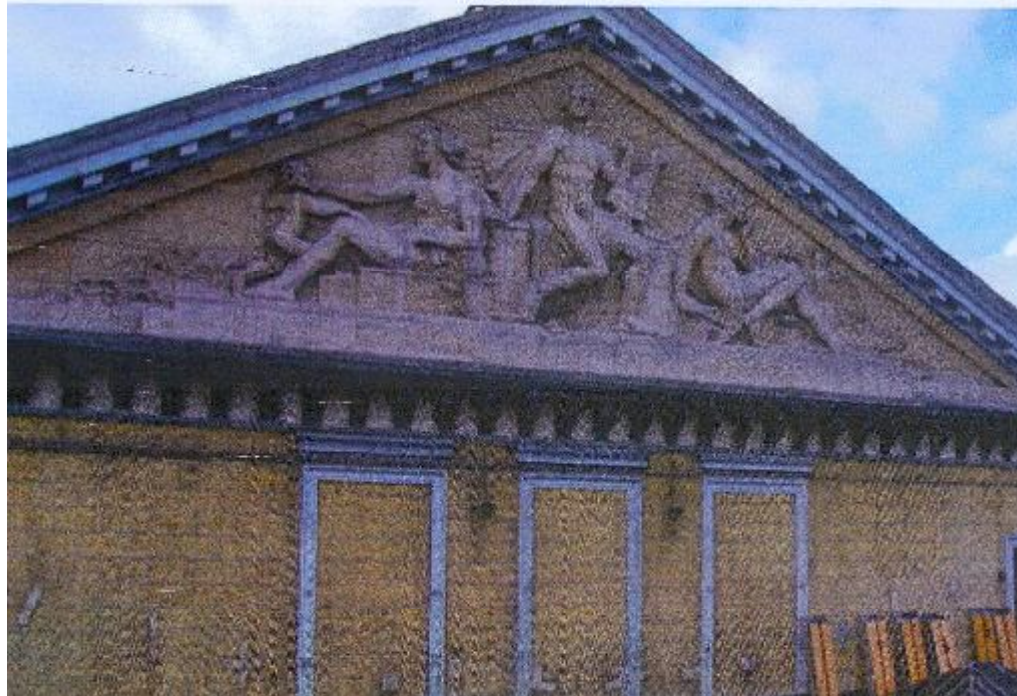
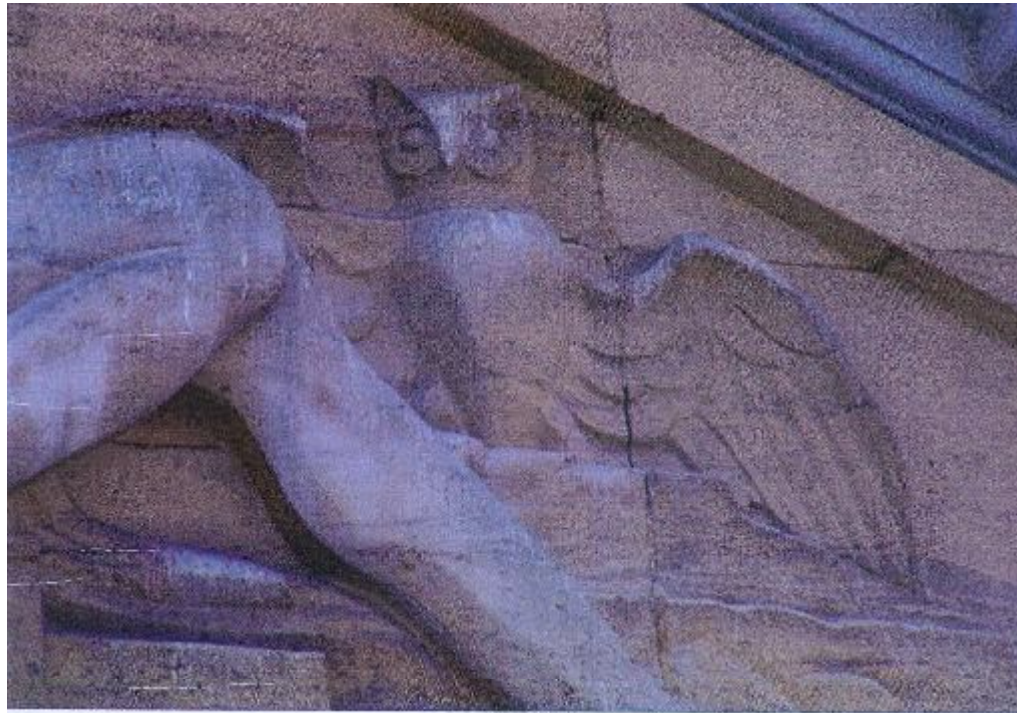


COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES



COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

COMMENTAIRES

1. ÉTUDES PRÉALABLES SANITAIRES
2. ÉTUDES PRÉALABLES DES TRAITEMENTS DE SURFACE
3. ÉTUDES PRÉALABLES DES DÉCORS INTÉRIEURS
4. ÉTUDES PRÉALABLES DE STABILITÉ
5. ÉTUDES PRÉALABLES LITHOLOGIQUES
6. ÉTUDES PRÉALABLES PHYSICO-CHIMIQUES
7. ÉTUDES PRÉALABLES ARCHÉOLOGIQUES
8. ÉTUDES PRÉALABLES HISTORIQUES

LIMITES ET UTILISATION DES ÉTUDES PRÉALABLES

LES ÉTUDES PRÉALABLES NE CONSTITUENT PAS
UNE FIN EN SOI.
ELLES DOIVENT ÊTRE UTILISÉES DE MANIÈRE
ADÉQUATE ET CRITIQUE.



POUR ÊTRE EFFICACES, LES ÉTUDES
PRÉALABLES DOIVENT ÊTRE :

PRÉCISES QUANT AUX OBJECTIFS À ATTEINDRE.
OBJECTIVES ET LIMITÉES À DES CONSTATS.

RÔLE DE L'AUTEUR DE PROJET [ET DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT]

1. ANALYSE DES RÉSULTATS DES ÉTUDES PRÉALABLES
2. CONFRONTATION DES CONCLUSIONS DES DIFFÉRENTES
ÉTUDES PRÉALABLES
3. HIÉRARCHISATION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES
ET DES VALEURS PATRIMONIALES
4. RÉORIENTATION ÉVENTUELLE DU PROJET
5. DÉTERMINATION DES OPTIONS EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE
DE RESTAURATION
6. INTÉGRATION DES DÉCISIONS DANS LE PROJET



